

**Conseil
Municipal
du
04 février
2020**

Réuni à la Mairie de
Sionne à 20h45

Sur convocation
adressée par le Maire
aux Conseillers
Municipaux
le 27 janvier 2020

et avis affiché à la
porte de la Mairie ce
même jour

Nombre de conseillers
en exercice : 09

Président de séance
Le Maire,
Quentin LABET

Secrétaire de séance :
Pierre BÉGIN

**DELIBERATION
n° 2020/02/04/001**

Visée par la
Préfecture des Vosges
le :

12.02.2020

Notifiée le :

2.11.2020

COMMUNE DE SIONNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt, le quatre février, le Conseil Municipal de la Commune de Sionne s'est réuni à 20h45 au lieu habituel de ses séances, sur convocation légale adressée par le Maire.

Présents : Monsieur Quentin LABET, Monsieur Jean-Marie TROUSSELARD, Monsieur Régis MAZELIN, Monsieur Pierre BÉGIN, Monsieur Denis PRUNNOT, Monsieur André TAILLARD

Absents :

Madame Aude BEJIN excusée

Monsieur Philippe PIRLOT
excusé

Monsieur Mickaël PIRLOT Monsieur Quentin LABET
excusé

Pouvoir donné à :

Nombre de Membres présents :	06
Nombre de suffrages exprimés :	07
Votes Pour :	07
Votes Contre :	00
Abstention :	00

OBJET : Aménagement de la forêt communale

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le document de révision d'aménagement de la forêt communale sur la période 2021-2040 tel qu'il a été présenté par les services de l'Office National des Forêts

Cette délibération
peut faire l'objet d'un
recours pour excès de
pouvoir devant le
Tribunal Administratif
dans le délai de deux
mois à compter de sa
publication et de sa
transmission aux
services de l'Etat

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.
Au registre sont les signatures

A Sionne, le 04 février 2020
Le Maire,
Quentin LABET

